Accusé de réception en préfecture 078-257801332-20180205-210118-1-DE Date de télétransmission : 05/02/2018 Date de réception préfecture : 05/02/2018

DEPARTEMENT DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU 24 Janvier 2018

PUBLIE LE: 5 février 2018

Délibération n°240118-1 : Approbation du procès verbale de la séance du 7 novembre 2017

L'an deux mille dix-huit, le vingt-quatre janvier à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président le dix-sept janvier, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 24 JANVIER 2018

PRESENTS

CHAMBOURCY François ALZINA, DELEGUE SUPPLEANT

FOURQUEUX Jean-Luc AGNES, DELEGUE TITULAIRE

Elisabeth GUYARD, DELEGUEE TITULAIRE

L'ETANG-LA-VILLE Gilbert ARNAUD, DELEGUE TITULAIRE

Pauline TESSIER, DELEGUEE TITULAIRE

LE PECQ Bernard CLUZEAUD, DELEGUE TITULAIRE

Jacques LABRE, DELEGUE TITULAIRE

LE PORT-MARLY Dominique FORTIN, DELEGUE TITULAIRE

Rodolphe SOUCARET, DELEGUE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI Jean-Guillaume DATIN, DELEGUE TITULAIRE

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Arnaud PERICARD, PRESIDENT

Priscille PEUGNET, DELEGUEE TITULAIRE Marillys MACE, DELEGUEE SUPPLEANTE Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT

ABSENTS EXCUSES

CHAMBOURCY Bernard FERRU, DELEGUE TITULAIRE

Marie-Pascale KREUTZ, DELEGUEE TITULAIRE

Julien BOCQUET, DELEGUE SUPPLEANT

L'ETANG-LA-VILLE Sylvie SENG, DELEGUEE SUPPLEANTE

LE PECQ Bruno LEPUT, DELEGUE SUPPLEANT

Michel STOFFEL, DELEGUE SUPPLEANT

LE PORT-MARLY Martin GAGNAT, DELEGUE SUPPLEANT

LOUVECIENNES Daniel GODARD, DELEGUE TITULAIRE

Victor DA PONTE, DELEGUE SUPPLEANT

MAREIL-MARLY Philippe BARDET, DELEGUE TITULAIRE

Sabine LINDGREN, DELEGUEE SUPPLEANTE

MARLY-LE-ROI Susanne KUNTZ, DELEGUEE SUPPLEANTE

Accusé de réception en préfecture 078-257801332-20180205-210118-1-DE Date de télétransmission : 05/02/2018 Date de réception préfecture : 05/02/2018

Communes non représentées

LOUVECIENNES MAREIL-MARLY

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux Madame Alice BRANDENBURG, Ingénieur assainissement des Syndicats Intercommunaux

Nombre de communes	9
QUORUM	10
<u>Délégués présents</u>	14
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	12

Accusé de réception en préfecture 078-257801332-20180205-210118-1-DE Date de télétransmission : 05/02/2018 Date de réception préfecture : 05/02/2018

SIA / CS -240118-1

OBJET: PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITÉ DU 7 NOVEMBRE 2017

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-15;

VU l'article 21 du règlement intérieur du SIA ;

CONSIDERANT que le procès-verbal de la séance du 7 novembre 2017 a été transmis aux délégués lors de l'envoi du dossier.

LE COMITE,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE, sans ajout ni modification, le procès-verbal de la séance du 7 novembre 2017.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 3 0 JAN, 2018

Transmis en préfecture et affiché le 0 5 FEV. 2018

Pour Extrait Conforme

Arnaud PERICARD

Président du Syndicat Intercommunal